



BOURSES SCOLAIRES 2019/2020

Au bénéfice des enfants français, scolarisés dans un établissement du réseau de l'AEFE

La campagne 2019/2020 sera ouverte mi-décembre 2018
pour un dépôt des dossiers au plus tard le jeudi 31 janvier 2019

Toute l'information est disponible sur le site du Consulat de France à Madrid :

<https://es.ambafrance.org/Bourses-scolaires-2019-2020>

Note : Les familles qui souhaitent déposer une première demande de bourse en 2019 sont invitées à s'inscrire au registre des Français établis hors de France (en ligne sur le site du Consulat) et demander dès maintenant un certificat de radiation à la Caisse d'Allocations familiales de leur dernier domicile en France (ce document devant obligatoirement être joint au dossier).